



O.T.R. A.s.b.l.
International School

CONDITIONS D'ADMISSION ET TARIFICATION 2021/2022

Maternelle

Les élèves sont accueillis en classe maternelle dès l'âge de 3 ans (accomplis avant le 1^{er} septembre) et ils doivent obligatoirement être propres.

Grades 1 à 5

Les élèves sont accueillis en Grade 1 dès l'âge de 6 ans.

Grades 6 à 10

Les élèves sont accueillis en Grade 6 dès l'âge de 11 ans (A partir de Grade 6 application du MYP).

Toute admission se fait en remplissant notre dossier d'inscription accompagné des **pièces suivantes** à donner à l'école **avant le premier jour d'école** :

- Photocopie du livret de famille
- Fiche sanitaire complétée
- Photocopie du carnet de vaccination
- Certificat médical attestant que l'enfant est apte à aller à l'école
- Deux photos d'identité
- Le règlement de l'école signé
- Un protocole de prise en charge des allergies/maladies (en cas d'allergies ou d'autres maladies)
- Le contrat de l'école signé
- Une copie des derniers bulletins scolaires
- Facture d'inscription payée
- **SEULEMENT pour les ressortissants pays tiers (hors UE)*** : Attestation émise par le « Ministère de la Santé – Direction de la Santé » qui certifie que l'enfant s'est soumis(e) à l'examen médical obligatoire.

* **ATTENTION** : **L'école ne pourra pas accepter les enfants sans ce document.**

TARIFICATION 2021/2022

La scolarité à l'école « Over The Rainbow » est payante et le prix est défini chaque année par le Conseil d'Administration. Cette scolarité est réévaluée avant chaque rentrée scolaire sur base de la planification financière annuelle.

L'Ecole est une a.s.b.l, donc une association qui « ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales, ou qui ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel ». Les prix ont été calculés après avoir pris en compte la subvention annuelle du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

La structure des frais de notre école varie principalement selon la classe de l'élève et les composants du coût totale annuel sont :

Frais 1^{er} inscription : € 300 (non remboursable)

Demandé pour chaque nouvel élève lors de sa première inscription.

Dépôt : € 450

Facturé lors de la première inscription pourra être remboursé sur demande des parents après le départ définitif de leur enfant à condition que le paiement des factures précédentes ait été complètement soldé.

Frais de Scolarité :

	1 ^{er} enfant	à partir du 2 ^e enfant (-10%)
- Maternelle (5 jours par semaine de 8h15 à 15h)	€ 10.550	€ 9.495
- Grades 1-5 (5 jours par semaine de 8h15 à 15h)	€ 11.850	€ 10.665
- Grades 6-10 (5 jours par semaine de 8h15 à 15h)	€ 13.350	€ 12.015

Un versement anticipé et non remboursable des frais de scolarité de EUR 2.000 (EUR 1.800 à partir du 2^e enfant) est demandé lors de la 1^{er} inscription et/ou de la réinscription.

Selon le niveau de classe fréquenté, les frais de Scolarité incluent entre autres, les goûters du matin, le matériel didactique, un cartable et un sac de sport.

Stability Fund : Pour l'année scolaire 2021/2022, il n'y aura pas de Stability Fund à verser

Le « Stability Fund » (suivant conseil de la Commission du Contrôle des Ecoles Privées datée 10 octobre 2007), payable à la 1^{er} inscription et/ou lors de la réinscription, est la réserve constituée pour faire face à des circonstances négatives non prévisibles lors de la planification financière de l'école.

Building Fund : Pour l'année scolaire 2021/2022, il n'y aura pas de Building Fund à verser.

Suivant conseil de la Commission du Contrôle des Ecoles Privées datée 10 octobre 2007 OTR School pourrait demander la participation des Parents d'Elèves au financement aux dépenses de l'Ecole concernant les frais de matériel, d'équipement et de maintenance de l'immeuble.

Résumé des frais annuelles :

Frais pour l'année scolaire 2021/2022							
		Frais Annuelles de Scolarité	Stability Fund	Building Fund	Frais d'inscription & Dépôt		
1 ^{er} Enfant	MAT	9 550,00 €			Dépôt* 450,00 € 1 ^{er} inscription 300,00 €		
	G1-G5	10 850,00 €	0,00 €	0,00 €			
	G6-G10	12 350,00 €					
-10% 2 ^e Enfant	MAT	8 595,00 €					
	G1-G5	9 765,00 €	0,00 €	0,00 €			
	G6-G10	11 115,00 €					
* Remboursable après départ de l'école							

Calendrier des paiements :

		1 ^{er} inscription	Réinscription
1 ^{er} Enfant	Frais de scolarité anticipées	€ 2 000	€ 2 000
	Stability Fund	-	-
	Building Fund	-	-
	Dépôt	€ 450	-
	Inscription	€ 300	-
	TOTAL	€ 2 750	€ 2 000
-10% 2 ^e Enfant	Frais de scolarité anticipées	€ 1 800	€ 1 800
	Stability Fund	-	-
	Building Fund	-	-
	Dépôt	€ 450	-
	Inscription	€ 300	-
	TOTAL	€ 2 550	€ 1 800

		Frais de scolarité			
		Déjà payé à la 1 ^{er} inscription/réinscription	Avant 15/10/21	Avant 15/01/22	Avant 15/05/22
1 ^{er} Enfant	MAT	€ 2 000	€ 3 000	€ 3 000	€ 2 550
	G1-G5	€ 2 000	€ 3 500	€ 3 150	€ 3 200
	G6-G10	€ 2 000	€ 3 950	€ 3 700	€ 3 700
2 ^e Enfant -10%	MAT	€ 1 800	€ 2 145	€ 3 000	€ 2 550
	G1-G5	€ 1 800	€ 2 515	€ 3 150	€ 3 200
	G6-G10	€ 1 800	€ 2 815	€ 3 700	€ 3 700

Sur demande des Parents, et à la seule discrétion de l'école, un paiement mensuel pourra être accordé sous condition qu'un ordre permanent soit mis en place pour le 1^{er} jour de chaque mois. L'échelonnement sera arrêté en cas de non respect dès la première échéance.

Formalités de Paiement

Lors de l'inscription, veuillez nous indiquer à qui adresser les factures. Dans le cas où la facture serait au chef d'une société ou entreprise, celle-ci recevra une unique facture en début d'année scolaire.

Instructions bancaires OTR :

Banque: Banque et Caisse d'Épargne de l'État
 BIC code: BCEE LU LL
 IBAN: LU33 0019 3555 8213 6000
 Bénéficiaire: Over The Rainbow a.s.b.l. International School



O.T.R. A.s.b.l.
International School

Exemplaire à rendre à l'école

Luxembourg, le ___/___/___

Je soussignée Madame, _____ Mère ou tutrice de
l'enfant

Je soussigné Monsieur _____ Père ou tuteur de
l'enfant

NOM DE L'ENFANT _____

Je/Nous certifie/certifions avoir pris connaissance des conditions d'admission et de
la tarification 2020/2021.

Signature/Signatures
(Lu et approuvé)

(mère)

(père)